

02 Question de Mme Kattrin Jadin à la ministre de l'Intérieur sur "le passage de la frontière belgo-allemande sur l'autoroute E40 à Lichtenbusch" (n° 1945)

02.01 **Kattrin Jadin**: Il me revient qu'il existe de gros problèmes de sécurité sur l'aire de parking du poste frontière de Lichtenbusch, sur l'E40, ce qui affecte les voyageurs, mais aussi les tenanciers et le personnel de l'hôtel qui s'y trouve. Il y aurait des problèmes de drogue, de racket et d'autres pratiques peu avouables. Chaque année, trente millions de personnes franchissent ce poste frontalier belgo-allemand.

Avez-vous connaissance de ces problèmes de sécurité? Combien d'interventions sont-elles enregistrées à cet endroit et à quelle fréquence la police des autoroutes fait-elle des contrôles sur place? Quid des autres aires du pays, notamment au niveau des frontières? Y constate-t-on les mêmes faits?

02.02 **Annemie Turtelboom**, ministre: Ces problèmes nous sont connus. La police judiciaire a enregistré quatre-vingt-sept plaintes pour grivèlerie et trois pour vol de chargement en 2009 ainsi que seize pour grivèlerie et une pour vol qualifié en 2010. Elle n'a connaissance d'aucune plainte de l'hôtel qui se trouve sur ce parking.

Les parkings près de la frontière française sont confrontés à un manque de capacité pour les poids lourds. L'insécurité est souvent due à des parkings trop petits ou dont les aménagements sont insuffisants.

La police fédérale de la route surveille ces aires par des patrouilles plus fréquentes.

Du côté préventif, je voudrais mentionner le projet relatif à la sécurisation des parkings que j'ai développé lors de la présidence belge. J'ai obtenu l'accord de mes 26 collègues pour développer des mesures de sécurité, allant d'un éclairage adapté à l'installation de caméras de surveillance. Ces éléments de sécurité ont été traduits dans un modèle comprenant cinq catégories de parkings suivant le degré de sécurité. Ce modèle a été adopté lors du conseil Justice et Affaires intérieures de novembre 2010.